

## UNE MUTUELLE COMMUNALE À NOISIEL



Afin de mieux répondre aux besoins de ses adhérents en matière de remboursements de santé, la mutuelle Nuoma est partenaire de la Ville pour proposer aux Noisiéliens une offre complémentaire de santé supplémentaire : le niveau « **Optimale Mairie** ».

Ce nouveau niveau de garantie vient s'ajouter aux trois options déjà disponibles. « L'Optimale Mairie » incarne pleinement l'esprit mutualiste, en offrant une couverture complète, sans compromis sur votre santé. Cette offre haut de gamme se distingue par l'étendue de ses prestations et la qualité supérieure de ses remboursements.

Opter pour une mutuelle haut de gamme comme « L'Optimale Mairie » présente de nombreux avantages. En plus de couvrir les dépenses de santé courantes, elle prend en charge un large éventail de soins souvent onéreux, comme les consultations spécialisées, les soins dentaires, l'optique ou encore l'hospitalisation, avec des remboursements à hauteur des frais engagés. Cela permet d'éviter des dépenses imprévues, parfois lourdes à supporter.

Enfin, cette offre « L'Optimale Mairie » inclut des services d'accompagnement personnalisés : assistance, prévention, conseils médicaux, ainsi qu'un suivi renforcé pour les besoins spécifiques de chaque adhérent.

**Pour découvrir cette nouvelle garantie, contactez le secteur Retraités (01 60 37 73 66), ou appeler un conseiller de cette mutuelle au 0 805 037 110 (appel non surtaxé).**

## SOLIDARITÉ PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Le service Action sociale de la Mairie met en place un partenariat avec l'association des Petits Frères des Pauvres, afin de créer du lien auprès des aînés les plus isolés et les plus fragiles. Il s'agit d'aller les visiter à domicile, de donner du temps et partager vivacité et bonne humeur. L'association cherche des bénévoles à Noisiel.

**Contactez justine.duong @petitsfreresdespauvres.fr**



### Arnaque au faux conseiller bancaire

Gare aux arnaques ! Celle-ci est particulièrement dévastatrice, car elle donne directement accès aux comptes bancaires. Voici quelques conseils pour l'éviter.

- Ne communiquez jamais vos identifiants, codes d'accès et codes confidentiels, dont ceux reçus par SMS ou par mail, pour valider une opération. Et ce, même à une personne prétendant être votre conseiller bancaire appelant depuis le numéro de votre agence, et connaissant votre identité (nom, prénom, date de naissance, etc.).
- Les escrocs jouent sur la panique. Gardez la tête froide, et raccrochez dès que des informations confidentielles vous sont demandées. Vous pourrez ensuite contacter vous-même votre banque pour vérifier que ce que l'on vous demande est vrai.

### Carte mobilité inclusion

- Pour les personnes handicapées ou en perte d'autonomie, il est possible de demander une Carte mobilité inclusion pour le stationnement, ou une carte prioritaire ou d'invalidité (passage en caisse prioritaire...).
- L'obtention de cette carte peut se faire en constituant un dossier auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), ou dans le cadre de la demande APA (aide personnalisée à l'autonomie).

**Renseignements auprès du secteur Retraités, au 01 60 37 73 66.**

